

**LA PRAGMATIQUE DE LA TRADUCTION FRANCAISE DES INJURES DANS
THE TRIALS OF BROTHER JERO (LES TRIBULATIONS DE FRERE JERO) DE
WOLE SOYINKA**

GRADEGESIN, OLUSEGUN ADEGBOVE (Ph.D)

Gbadegesinsegun1971@gmail.com+2348024167835

DEPARTMENT OF FRENCH, EKITI STATE UNIVERSITY, ADO EXITI

PMB 5363, ADO-EKITI, EKITI STATE NIGERIA

ET

SANNI-SULEIMAN AFSAT (Ph.D)

DEPARTMENT OF FRENCH UNIVERSITY OF ILORIN, ILORIN, NIGERIA

sanniforsule@gmail.com

RESUME

L'étude de la pièce de théâtre, The Trial of Brother Jero, été souvent basée sur la thématique, la stylistique et la vue sociolinguistique de Wole Sovinka. La présente étude s'appuie sur la pragmatique de la traduction des injures dans la traduction française de l'œuvre. Les objectifs de cette étude sont d'examiner les injures dans le texte choisi, d'étudier comment ces injures sont traduites de l'anglais en français et d'interpréter la traduction française des injures identifiées dans l'optique de leurs sens pragmatiques et culturels. Nous avons recueilli nos données de l'original et de la traduction française du texte (Les Tribulations de frère Jero). Dix exemples des injures sont identifiés et analysés dans le but d'interpréter la pragmatique de leurs traductions et de leurs implications pour la traduction littéraire. Nous avons adopté des critères de la communication pragmatique d'Akmajian, A. et al (2012). Par ces critères, l'on aborde le contexte de l'emploi des injures dans le texte au-delà du sens sémantique. L'étude affirme que le traducteur des injures est souvent confronté par le choix entre les mots analogues aux messages de l'original et les termes culturels correspondant à ce que veut dire l'auteur. L'étude conclut que l'approche pragmatique à l'interprétation des injures dans nos textes d'étude est capable de faciliter la compréhension de leurs traductions dans d'autres langues.

Mots-clés : pragmatique, injures, traduction littéraire, théâtre, performance.

INTRODUCTION

La traduction est une activité bilingue. Elle est également une entreprise biculturelle. La pièce de théâtre *The Trials of Brother Jero* écrite par le dramaturge nigerian, Wole Soyinka et traduite en français par Elizabeth Janvier, une française, est un bon exemple d'une œuvre qui présente les injures non seulement comme un fait

linguistique mais aussi comme un fait interculturel. Ferdinand de Saussure (1955) distingue entre *langue* et *parole*. Alors que la *langue* est un code partagé par une communauté linguistique d'une nation, la *parole* est une manière individuelle d'appliquer les règles établies par la *langue*. L'une des formules

stylistiques de Wole Soyinka dans *The Trials of Brother Jero*, est l'emploi des injures. Il se sert de ce style pour documenter l'une des nuances de la culture yoruba en anglais. C'est plutôt une traduction de l'oralité de la langue maternelle de Wole Soyinka en anglais. Puisque deux langues sont rarement pareilles, le transfert des injures dans la pièce écrite en anglais traduit en français subit certains plans qui méritent notre étude.

Chaque langue est douée des moyens particuliers d'exprimer l'émotion, la pensée et les choses à travers des ressources langagières établies dans cette langue. Un locuteur natif d'une langue donnée doit être normalement capable de bien utiliser cette langue maternelle pour communiquer même s'il ne fréquente pas l'école. La personne dont la langue est étrangère ou une langue véhiculaire doit apprendre les règles grammaticales et expressives de cette langue. Parfois des inconséquences qui proviennent de la traduction d'un texte littéraire d'une langue à l'autre ne sont pas à cause de l'incompétence mais à la suite de différences culturelles de deux langues. C'est le cas de la traduction française de *The Trials of Brother Jero*. Pour interpréter les injures dans la pièce, il nous faut l'étude du contexte culturel de leur lancement. Cette étude dépasse avoir des acquis sémantiques des mots parce que les mots ne sont qu'outils pour arriver au vouloir-dire de l'auteur. Et puisque toute traduction est une reproduction du message source, la traduction de l'injure doit bien capter le sens de l'original. La pragmatique devient une approche importante pour interpréter et comprendre l'intention de l'auteur qui lance l'injure. Dans la situation où l'auteur et le récepteur de l'injure se servent du même code, le sens pragmatique associé à ce style est vite

compris. Cette compréhension provoque des réactions spontanées. Parfois dans ses efforts de déverbaliser ce que veut dire l'injure, le traducteur travaille la sémantique. Cela aboutit au sens ordinaire du message de l'injure et la réaction voulue est abaissée. Voilà l'un des facteurs responsables des problèmes que fait face le traducteur dans son effort de recréer l'impression de l'original chez le récepteur de la traduction. L'une des caractéristiques qui distinguent l'homme des autres créatures est sa capacité de parler sous forme d'une interaction sociale (Akmajian A.2012). Parfois nous causons avec un groupe des gens en particulier ou à n'importe qui s'intéresse à nous écouter ou à nous-mêmes. La communication est généralement sociale. Elle fonctionne dans un contexte situationnel et provoque certaines réactions soient verbales ou non. L'injure en littérature est lancée dans une situation où la victime doit réagir. Cette réaction peut être physique, psychologique ou émotionnelle. L'auteur de l'injure est souvent incité par la colère ou par les comportements insupportables de la victime. L'injure peut être aussi occasionnée par la moquerie ou le reproche mental. Pour déchiffrer au fond le sens d'une injure et son implication pour la victime, la pragmatique est un champ à cultiver. Autrement dit, la communication de l'injure de l'anglais au français dans notre pièce d'étude est beaucoup appréciée par l'apport de la pragmatique.

La Pragmatique et La Traduction

Charles Morris (1938:6) définit la pragmatique comme « the study of the relation of signs to interpreters ». C'est-à-dire « l'étude du rapport entre des signes pour des décodeurs ». Dans un autre terme, c'est une étude des signes comme ils sont réalisés par les usagers de la langue. Selon Rudolf Carnap (1939 :4) dans *Pragmatics*

and Translation, la pragmatique est « une discipline d'enquête qui met en considération... l'action, l'état et l'environnement de la personne qui parle ou écoute un signe linguistique » (Notre traduction). Dans ce sens, les sociolinguistes, les culturalistes, les traducteurs, les philosophes, etc. peuvent ne pas se passer de la pragmatique pour communiquer leurs idées aux auditeurs. Par conséquent, la pragmatique entoure tout ce qu'il faut de l'emploi d'une langue. La pragmatique s'occupe de comment réaliser une communication à travers la structure d'une langue dans son contexte culturel et situationnel. La pragmatique identifie la mode centrale de l'emploi d'une langue. Elle présente les conditions soulignées pour l'articulation des expressions linguistiques. C'est à partir des rubriques pragmatiques que nous reconnaissons la pertinence des mots, des expressions, des discours à employer dans un contexte de leur utilisation. Elle travaille des principes établis pour communiquer d'une manière fonctionnelle dans une langue donnée.

JL. Austin (1962) établit que lorsqu'on se sert d'une langue pour parler ou écrire, l'on n'entreprend pas cet exercice pour rien. Le but est de faire certaines actions, faire des choses comme d'habitude dans des contextes qui mêlent des éléments linguistiques et non linguistiques dans la communication. La connaissance, la croyance et les suppositions des participants à la communication font partie de ces contextes, La pragmatique aborde largement des conditions qui font que les locuteurs et les interlocuteurs réalisent leur but de communication. Elle met en évidence des modifications, des attitudes et des croyances qui produisent certains effets chez les interlocuteurs ou les lecteurs. Au sens large du terme, la

pragmatique étudie ce que les utilisateurs d'une langue veulent dire par opposition à ce que leur langue évoque, les règles et les principes qui guident l'emploi d'une langue au-delà des règles de la grammaire, les vocabulaires et les lexiques appropriés pour une expression dans une situation donnée. En bref la pragmatique étudie les conditions de la langue humaine selon le contexte social des usagers de cette langue. La traduction est prise comme une opération faite sur les langues (J.C. Catford, 1965). Cette opération dans le contexte pragmatique de son emploi dépasse la substitution d'un terme textuel par un autre terme textuel d'une autre langue. Dans la traduction des injures dans la pièce de théâtre choisie, par exemple, les signes linguistiques choisis par des acteurs ont pour but de provoquer certaines réactions chez les interlocuteurs Leo Hickey (1998 : 3) affirme qu'en général, les approches pragmatiques à la traduction essaient d'expliquer la procédure, le procédé et le produit du point de vue de ce que l'auteur original a potentiellement fait du ou dans un texte. En traduction, on voit ces réactions comme réponses à l'original. On examine comment et pourquoi une action est faite d'une manière dont elle est apparue dans le texte et l'interprétation accordée à cette action par le récepteur. Ce qui est transféré de l'original à la traduction doit porter non seulement le message de l'original mais aussi la performance de l'action. Donc si un texte original renseigne, avertit, demande pardon, se moque de quelqu'un ou de quelque chose, la traduction doit se disposer de remplir ces fonctions dans son produit.

Dans son illustration du fonctionnement de la pragmatique dans trois différentes formes des phrases, Austin (1962) fournit trois étiquettes de la structure du message

y inclut la locution, l'illocution et la *per location*. L'acte de traduction est un effort d'achever la performance de l'acte de parole. En traduction, trouver l'exactitude du sens évoqué par l'original dans la traduction est une préoccupation des branches de pragmatique évoquées par Austin. La traduction de l'injure appartient à un acte de parole qui a comme acteurs l'auteur de l'injure et la victime de l'injure. Très souvent les traducteurs essaient de revoir des actes locutionnaires et illocutionnaires dans le but d'arriver à la force perlocutionnaire dans la langue réceptrice. Il existe des différences entre les injures qui décrivent ou promettent et les injures qui menacent. Les deux actes de parole appartiennent à la force illocutionnaire. Et comme nous allons aborder dans la partie qui suit, les injures jouent des rôles différents. Leurs traductions dans nos textes d'étude fournissent des actes de parole qui incitent à porter des regards critiques sur des particules du message, la prosodie de l'énonciation et les schémas domestiques de la parole.

Les contextes d'application qui comprennent plus d'un seul acte de parole, le sens implicite du message, le principe de coopération en communication et le poids de la politesse du texte constituent les processus de la traduction des injures dans *The Trials of Brother Jero* en français. L'interprétation de l'acte de la parole dépend de la position, de l'orientation et de la variation du statut social des actants de la communication. Ces facteurs déterminent le rapport entre des actes de la parole. Voilà ce qui mène à la structure illocutionnaire du texte qui démontre la progression et la cohérence du texte. Il exige au traducteur de travailler ces schémas au cours du passage du sens de l'original à la langue réceptrice. Il doit

recréer le message original d'une manière dont les formules linguistiques de l'original n'aboutissent au barrage de référence pragmatique du message. Cette idée garde difficilement l'organisation des mots, du rythme et de l'élément causatif qui font partie de la force illocutionnaire du texte écrit ou oral.

Dans la traduction des injures, la force illocutionnaire aide à évaluer l'intention de l'auteur des injures à travers des critères fonctionnels externes. Tous les énoncés des injures se disposent des fonctions illocutionnaires. Autrement dit, la fonction performative des injures est partagée par les deux langues de communication aux lecteurs. La relativité culturelle universelle tente de rendre possible l'acte de parole des injures de l'anglais en français dans le cas de notre étude. Créer une fonction illocutionnaire de l'injure, c'est évaluer pourquoi l'on lance l'injure. Par exemple, la phrase "keep your *cursed fingers* from my goods" (*The Trials of Brother Jero* P.17) traduite comme "Bas les pattes, vipère!" (*Les Tribulations de frère Jero* P.122) remplit une fonction de ridiculiser et d'avertir. Les ressortissants de la culture yoruba d'où provient cette injure exprimée en anglais comprennent le sens lourd de cette expression qui est capable d'inciter des injures multiples étant donné que la victime prendrait le jeu qui provoque cette injure comme mauvais ogre. L'exemple ci-dessus explique l'une des difficultés de garder les formules illocutionnaires de l'injure dans la traduction puisque cette expression attend une explication ou une paraphrase pour communiquer l'intention de l'original. Voilà ce qui affirme la spécificité d'une culture et le défi du transfert transculturel de l'injure. L'injure porte des mots implicites et se sert des fonctions différentes dans la chaîne de communication. Les trois parties de la

pragmatique selon J.L. Austin (1962) : la location, l'illocution et la perlocution sont présentées dans les termes choisis pour lancer les injures dans la culture d'origine de Wole Soyinka.

H.P. Grice, cité par Akmajian (2012) souligne le rôle de *Cooperative Principle* (principe de collaboration) dans la réalisation d'une conversation. Ce principe évoque que ce qui est impliqué dans une conversation originale est transférable à la traduction en raison du fait que le locuteur et l'interlocuteur déchiffrent le message et contribuent leurs idées à la conversation. Ce principe de collaboration en conversation permet à l'échange de communication entre deux actants de la communication. L'injure est un fait dialogué. L'alternance de rôle entre l'interlocuteur et le locuteur en communication est une caractéristique marquante de l'injure. Les deux actants se dirigent vers réaliser certains buts de communication.

Grice établit certaines maximes qui sont pertinents à la communication de l'information y compris *la quantité*, qui exige être informatif ; *la qualité* (la contribution à la communication doit être vraie) ; *la pertinence* (la conversation doit être pertinente à la gamme du discours) ; *la manière* (les participants à la discussion doivent éviter l'ambiguïté d'expression). Dans le lancement de l'injure, tous ces critères sont importants si elle doit provoquer des réactions attendues. La traduction de l'injure dans l'optique de la pragmatique cultive un champ de la linguistique qui met les locuteurs et les interlocuteurs en un état où la conversation traite spécifiquement un acte de la parole.

LE PHENOMENE DE L'INJURE DANS LA LITTERATURE

L'injure est une parole qui blesse. Dans la culture yoruba d'où est originaire Wole Soyinka, l'auteur de *The Trials of Brother Jero*, l'injure fait partie de la communication quotidienne. Parfois le lancement de l'injure vient sous-forme de plaisanterie. La plaisanterie est une technique populaire en littérature. Cette technique qui se dispose de la capacité de soulager une tension et en même temps enseigne la morale est beaucoup plus prononcée en théâtre et en une partie dialoguée de la prose. Adebowale (2016) classe l'injure parmi les formes de plaisanterie. Autre étant la blague, la chanson, la moquerie, la médisance, etc.

Malgré le fait que l'emploi de la plaisanterie ait pour but d'avertir l'homme au mauvais caractère, d'enseigner la vertu, d'instruire, de gronder et de louer le courage d'un audacieux, l'injure lance des mots qui sont capables de faire chavirer la bague. L'injure bien organisée en littérature fait rire le lecteur ou le spectateur. Elle peut modifier la charité du personnage ou le rendre têtue. L'injure approfondit notre connaissance de la culture d'un peuple et fournit une mode particulière de communiquer une idée vis-à-vis le comportement de certains caractères dans la société.

Il y a des dispositions non-verbales qui démontrent également l'injure. Elles sont : les sifflets, le regard dédaigneux, le rire méprisant, toiser quelqu'un de la tête au pied et froncer les sourcils. Tous ces gestes passent des messages injurieux non-verbaux. Faleti (2014) explique comment l'injure yoruba fonctionne dans des termes suivants :

The Yoruba abuse may start with signs. The twitching of the nose means condemnation or disapproval of a situation or an event. It is also an expression of skepticism about an opinion offered. Squinting of the eyes or looking askance at someone is a warning that what is being said or done is disagreeable ... other offensive signs are hissing and mimicry.

L'injure Yoruba peut commencer par des formes intersémiotiques. Remuer le nez est un signe de condamnation ou de désapprobation d'une situation ou d'un fait. Il veut dire également l'expression de scepticisme d'une opinion présentée. Le strabisme d'yeux ou le regard d'un air soupçonneux est un avertissement que ce qui est dit ou fait est déplaisant. Autres signes repoussants sont le sifflet et le mimétisme. (Notre propre traduction).

L'injure soit verbale ou non est un moyen d'enseigner la morale, la socialisation, l'éthique et d'instruire dans la société traditionnelle africaine. Dans la culture yoruba, l'injure peut venir sous-forme de comparer les parties du corps d'un individu à un animal ou à une partie du corps bête ou à un objet inanimé. Nous pouvons citer les suivants comme types d'injure : l'injure ordinaire, l'injure par comparaison aux choses désapprouvées, l'injure corporelle /physionomique, l'injure du défaut familial, l'injure communautaire, l'injure nationale, l'injure à la base de comportement, l'injure raciale, l'injure de l'apparition, l'injure du statut social, l'injure du gout, etc. Par exemple chez les Yoruba Olosi (pauvre diable), olóríburúkú (un malheureux), ori e darú (tu es fou) ori e baje (tu es sans sens), omo ale (un batard) oniirégbè (qui n'en fait qu'à sa tête), etc. Sont des injures ordinaires.

Les injures telles que: abaju bi ojú öwiwi (il a les yeux comme ceux du hibou), ewo orun bii ti agufon (regardes son cou si long que celui de la girafe), ó si nfà bii igbin (il marche comme l'escargot), etc. Sont les injures de la comparaison. Pour les injures physiologiques/corporelles, certaines parties du corps de la victime qui sont anormales se décrivent pour l'injurier. Par exemple: abeyin wanbo (Il a les dents étouffées), a bimú kändù (il est au nez gonflé), abesè wálawala (au pied maladroit) etc. Sont exemplaires des injures corporelles. L'injure du défaut familial a à faire avec certaines conséquences de la ligne parentale de la victime. Par exemple : si l'épilepsie est la maladie commune à une famille, l'auteur de l'injure peut dire eyin akúwárápá wònyí (vous les épileptiques), èyin arará ní idílé yin (vous qui êtes pygmées dans la famille), etc. L'injure communautaire provient de méfaits, d'erreurs graves et d'actions embêtées d'une communauté surtout dans le passé. Exemples: Ibadan ile oluyolé, níbiti olè ti n jàre olóhun (Ibadan, la ville d'Oluyole où le voleur est justifié alors que le propriétaire du bien volé est condamné), Awé ajókú die (La ville d'Awe où les indigènes mangent les poules mortes de coccidioses) ; Ekiti alágidi (les Ekiti, les obstinés), Sèpètèrì ilú òdájú níbi t'íya tin roka ti ò nífùn omo je (Septeri, la ville des méchants où la mère prépare la pâte de farine (le repas délicieux) mais la refuse à son enfant), etc. Il y a les histoires des guerres, origine, de magie, etc rattachées aux comportements de ces villes ; ce sont elles qui provoquent d'une manière et d'une autre les actions des habitants de ces villes. L'injure nationale parle de certains problèmes sociaux du pays. Comme dans la plupart des pays africains, le Nigeria est pris pour un pays des corrompus, des trafiquants des drogues, des bandits, etc. Par conséquent,

on entend l'injure telle que Oniwa ibajé l'awon omo Naijéria (les Nigériens sont corrompus).

L'injure à la base de comportement provient de comment la victime se comporte devant un public ou une situation donnée. O nwò doo (il regarde stupidement), on jeun hàrànhàrà (il mange bizarrement). O nkowe jaku jaku (il écrit maladroitement), etc. C'est une chose qui arrive à tout le monde qu'un ressortissant d'un pays estime son pays en dépit d'autres. Une tribu juge souvent sa tribu être mieux que les autres. Par exemple certains paysans francophones qui arrivent faire le job au Nigeria sont considérés comme les métayers non civilisés, les Américains et les Européens voient les Africains comme des types inférieurs, les Ibo au Nigeria voient les Yoruba comme les mangeurs de l'huile de palme et les *Nigba ti, igbati*, les Yorubas prennent les Ibo pour ceux qui mangent des cailloux sans boire de l'eau, les voleurs prudents. Les Haoussa ne sont que *mala*, les mendiants qui peuvent se transformer aux terroristes chez les Yorubas et les Ibos. Nous pouvons donc conclure que l'injure raciale est un produit de la haine, du complexe de la supériorité, de mauvais jugement et de manque de civilité.

L'injure de l'apparition est celle qui touche l'habillement et l'apparition d'un individu. Celui qui porte un habit usé ou déchiré peut se voir comme un pauvre. Celui qui porte un bon habit et marche les épaules haussées, peut se voir comme un hautain. Celui qui ne se brosse pas les dents est une puanteur. Soit par des expressions verbales non verbales, des injures s'adresseraient à cette victime. Le gout est un trait qui distingue un individu de l'autre. Parfois quand quelqu'un agit comme un souldard même s'il ne boit pas du vin l'on l'injurie comme ivrogne. Si quelqu'un mange trop

on le surnomme gourmand. Il n'est que prostitué celui qui aime les femmes même s'il ne couche pas avec elles. Il existe différentes classes sociales dans chaque société. Ceux qui ne sont pas instruits sont souvent vus comme les non civilisés, les margouillats, les bêtes sauvages, etc. Les milliardaires peuvent se doter des termes : voleurs, cultistes, ritualistes, cambrioleurs, les aisés de la société, etc. Dans la plupart des cas, la façon dont on présente des hommes dont on parle est du mépris et de moquerie dans la société à l'insu de la victime. Chaque culture à sa manière d'injurier. Le but principal de lancer une injure est pour corriger le mal d'un individu ; de le faire devenir une meilleure personne dans la société.

Tout homme a la capacité de penser dans une langue. Le moyen individuel de communiquer en une langue fait la langue un effet universel. Autrement dit il existe toujours la manière particulière de dire une chose d'une manière acceptable à la communauté linguistique de la langue. La traduction de l'injure est une communication interculturelle. Malgré le fait que l'injure soit un fait commun lancé sans effort au sein de la culture de l'interlocuteur et du locuteur elle doit pouvoir susciter une réaction attendue. La réalisation de son emploi dans un contexte approprié est une entreprise complexe. Cette complexité est également importée dans sa traduction d'une langue à une autre.

LA PRAGMATIQUE TRADUCTION DE LA FRANÇAISE DES INJURES DANS *THE TRIALS OF BROTHER JERO*

L'interlocuteur du message quelconque conçoit certaine idée dans son cœur et la réorganise au moyen de certains ordres du code partagé par les deux actants de l'acte

de la parole avant qu'il ne passe le même au locuteur. Pour la communication des injures le processus est spontané. Aussitôt que les termes d'une injure sont énoncés, le locuteur est capable de vite reconnaître les éléments qui suivront l'expression. Dans ce sens, l'acte provoque la colère ou la réponse repugnante. Les sons, la syntaxe, le sens et le contexte sociolinguistiques du lancement de l'injure mesurent les poids de cette parole qui blesse dans le cœur de la victime déterminent ses réactions.

La pragmatique de l'injure se dispose des fonctions tel que conseiller, encourager, avertir, corriger, instruire, se plaindre, assurer, blâmer, etc. Nous nous servons de certains schémas pragmatiques pour analyser quelques injures retrouvées de la traduction française de *The trials of Brother Jero*.

La connexion déductive de communication de l'injure est un point de départ. L'interlocuteur, l'ancien prophète et le maître de frère Jero, le prophète charlatan, reconnaît bien la faiblesse morale du dernier. Frère Jero, un rusé, joue son maître en appropriant à lui-même la parcelle appartenant à l'ancien prophète au bord de la mer pour construire son église. Fâché, l'ancien prophète lance l'injure qui suit: Exemple, Un: *Ingrate! Monster! I curse you with the curse of the Daughters of Discord* (*The Trials of Brother Jero*.P.11)

- *Ingrat! Monstre! Soit maudit!*
Que les Filles de la Discorde
s'acharnent sur toi (*Les*
Tribulations de frère Jero P.
115)

Au premier abord, l'ancien prophète reconnaît la faiblesse morale du coquin Frère Jero, son disciple. L'immoralité avec les femmes est la faiblesse indubitable du frère Jero. Ce dernier comprend bien la cause des remarques passées de lui par son

maître : il démontre l'ingratitude envers son maître en saisissant son terrain. Il est conscient que son action mérite une punition. Son action, bien sûr, est une laideur repoussante. Le jeune prophète est maudit. Les femmes seront ! sa ruine ! Wole Soyinka emploie les termes implicites pour achever cette injure: *i curse you with the curse of the daughters of Discord*. L'expression de la malédiction jetée ici va au-delà des lexiques constitutifs de la phrase. La locution nominale : *the curse of the Daughters of Discord* nous présente un cas déductif où une malédiction particulière est attribuée à un groupe particulier des filles. Ce groupe est un groupe *de the Daughters of Discord*. Est-ce qu'il existe la malédiction ou la bénédiction des filles « d'accord » ? Cette expression nous présente une scène où deux femmes se bagarrent à cause d'un homme, faisant des remarques cinglantes l'une à l'autre. On imagine l'homme dans un état pantelant et de la honte en raison de sa folie et de son irresponsabilité. Les malédictions qui se produisent dans cette sorte du conflit sont souvent amères et insupportables.

La phrase simple et déclarative de l'original est découpée en deux formes du subjonctif. La première est un désir, la deuxième est un vœu. Chaque groupe des mots est accompagné du point d'exclamation qui change non seulement la prosodie de la performance mais aussi la sémantique de l'original. Soit *maudit ! Que les Filles de la Discorde s'acharnent sur toi !* Le verbe pronominal s'acharner semble révéler ce que désire l'ancien prophète pour son disciple récalcitrant. L'ambiguïté de la présomption linguistique qui vient avec la détermination du sens et des référents de l'expression dans le contexte de lancer l'injure est réduite par l'emploi de ce verbe. En fait l'ancien

prophète veut que les filles de la discorde poursuivent violement avec toute hostilité, le jeune prophète (frère Jero). Elizabeth Janvier, la traductrice de la pièce se profite de la lecture à posteriori de l'œuvre pour réorganiser l'idée de cette injure. Le même matin deux femmes constituent pour lui (frère Jero) des pierres d'achoppement.

Désormais nous reconnaissons *The Trials of Brother Jero* comme *The Trials...et les Tribulations de frère Jero* comme *Les Tribulations...* dans notre analyse.

L'injure physionomique ou corporelle est comme l'épine qui perce une plaie. Voilà le cas de l'injure lancée sur une marchande des poissons rotis par Amope, la femme de Tchoume, le disciple de frère Jero devant la maison de celui-ci :

Abuse me. Go on and abuse me... I deserve it for trying to be neighbourly with a cross-eyed wretch, pouper that you are *Trials* p. 17

- C'est ça! Vas-y! Insulte-moi! Mais oui Insulte-moi Ça m'apprendra à vouloir être aimable avec une sale bigleuse. Va donc mendiante ! *Les Tribulations...* p.122

Dans la vie, il y a certains dont les yeux sont maladroits. Autrement dit lorsqu'ils fixent les yeux sur un objet à droite l'on pense qu'ils regardent la gauche. La marchande dont on parle dans la pièce est louche. Elle n'est pas myope. Elle voit avec les deux yeux mais d'une manière « anormale ». Elle est injuriée suivant son défaut physique. La traductrice change la catégorie phrastique du message des phrases composées aux phrases impératives : *Vas-y ! Insulte-moi ! Mais oui ! Insulte-moi Ça m'apprendra à vouloir être aimable avec une sale bigleuse. Vas donc, mendiante!* Cinq

élocutions déclaratives pour deux phrases composées: *Go on and abuse me... etl deserve it for trying to be neighbourly with a cross-eyed wretch, pauper that you are.*

Nous rattachons à cet effort pragmatique de la traductrice, la justesse contextuelle dont la conversation se figure et sa compréhension à l'auditeur francophone. Alors que des gestes renforcent le passage du message de l'original, la répétition de l'énoncé « Insulte moi » remplit la même fonction dans la traduction. Des expressions de l'injure *cross-eyed wretch* et *pauper* de l'original traduites comme une sale bigleuse et va donc, mendiante présentent une situation où les traducteurs de la pièce théâtrale adoptent la logique de la linguistique pour imaginer le déroulement d'un récit. Cette approche paraît une réécriture de l'histoire du dramaturge. Néanmoins les deux situations de présenter le récit sont capables de provoquer la réaction presque analogue chez les spectateurs de la pièce. Wole Soyinka essaie d'être sarcastique en mettant la phrase *I deserve it for trying to be neighbourly with a cross-eyed wretch* après la phrase *Go on and abuse me*. Amope présente la marchande comme ingrate ; celle qui n'apprécie pas le fait qu'elle lui rend service en voulant acheter d'elle. La marchande comprend l'implication maléfique des gestes d'Amope qui avec un bout de doigt, lève un poisson et renifle avec le nez en se plaignant qu'il sent mauvais. Cette action énerve la marchande qui réplique qu'il est fort possible que c'est l'odeur qui émane du corps d'Amope que celle-ci perçoit. Pour la marchande, l'action d'Amope évoque une malchance sur son marché. Sa réaction expressive : « Keep your cursed fingers from my goods » (p.17) témoigne de cette affirmation. La traduction semble manquer la pragmatique de ce raisonnement du

dramaturge en tout simplement adaptant l'idée subconsciente de sa compréhension du récit pour la performance en français.

Nous remarquons le même geste dans l'exemple qui suit :

Exemple Trois: keep your cursed fingers from my goods (*The trials...* p.17)

Bas les pattes, vipère! (*Les Tribulations...* p.122)

La patte est un membre articulé du corps d'un animal qui l'assure à marcher alors qu'une vipère est un serpent venimeux à la tête triangulaire. Littéralement la version *Otes les doigts maudits de mes articles* traduirait mieux le message. L'approche de traduire la phrase par reformulation d'idée ignore la force de la pragmatique de la traduction de cette injure. Bien entendu, une personne à langue de vipère est une personne médisante. Cette traduction est une traduction de l'injure d'une langue par des moyens à faire plaisir aux spectateurs de la traduction. L'étude critique du comportement d'Amope envers la marchande démontre que celle-là possède une langue de vipère avec son action médisante. Voilà ce qui est possiblement la raison pour le renversement des termes de l'injure. Le remplacement d'une vue directe de l'original par une métaphore dans la traduction est une traduction de l'injure dans une langue par une forme de l'injure adaptée dans une autre. Les doigts maudits de l'original devenant les pattes d'un animal affirme la liberté linguistique au sein de l'interprétation pragmatique d'idée de l'original que la traductrice prend pour achever la traduction de cette injure.

La présomption conversationnelle est une partie fonctionnelle de la pragmatique. Comme trait, la pertinence d'une intervention de la communication souligne que les deux participants à la

communication déchiffrent le code de la chaîne de communication. La pertinence d'une injure lancée au cours d'un dialogue entre deux personnages mesure la finesse de l'usager et détermine ce qui serait la réaction de la victime. En traduction du théâtre, il exige au traducteur de garder cette pertinence linguistique dans son devoir pour les spectateurs. L'exemple de l'injure qui suit décrit la physionomie de la victime qui ne correspond pas à son statut sous-disant.

Exemple Quatre: Listen, you bearded debtor (*The Trials...* p.17).

-Ecoute-moi, beau barbu (*Les Tribulations...* p. 120)

Voilà l'injure que la femme de Tchoume lance pour se moquer du maître de son mari, Frère Jero, le prophète. En général les prophètes, surtout les Chérubins et Séraphins gardent la barbe comme signe d'une haute estime, d'honneur et de révérence parmi autres prophètes. Cependant frère Jero perd cette estime en raison de la dette encaissée à Amope qui lui vend une chape de velours à une livre huit pence. Frère Jero achète la chape « pour avoir un nom qui séduit l'imagination, pour se distinguer de cette racaille (*les autres prophètes*) qui déshonore le métier... » p. 124. Amope se moque de ce débiteur barbu ! Le mot clé de cette injure qui porte l'information sur la raison pour laquelle l'injure est lancée est « debtor » (débiteur). Le texte original met l'accent sur ce mot étant un terme de l'injure qui révèle que le prophète est un imposteur. Il n'est pas ce qu'il prétend être sur le plan social. La traduction manque ce renseignement en substituant l'injure moqueuse de l'original par une locution moins agréable. Dans la traduction du théâtre, il est très important de toucher l'esprit pragmatique du dramaturge pour

pouvoir garder le mouvement du récit de la pièce sur scène.

La communication indirecte où l'interlocuteur fournit un message beaucoup plus profond que les mots articulés indirectement marque l'injure suivante. Cet aspect de la pragmatique est adopté dans l'emploi de l'injure pour corriger ou encourager le locuteur.

Exemple Cinq: Amope: You've forgotten the mat. I know it's not much, but I would like something to sleep on. There are women who sleep in beds of course, but I'm not complaining... They are just lucky, I suppose (*The Trials...*p.14))

Chume: You've got a bed at home (*The Trials...*p.14)

Amope: Tu as oublié la natte. Je sais bien que ce n'est pas grand-chose, mais j'aimerais tout de même, avoir quelque chose pour m'allonger. Evidemment, il y a des femmes qui ont un lit pour dormir, mais je ne me plains pas. Elles ont de la chance avec leurs maris, c'est tout, et je sais bien que tout le monde ne peut pas avoir de la chance. (*Les tribulations...* p.119)

Tchoume: Mais tu as un lit à la maison (*Les tribulations...* p.119)

Des plaintes portées par Amope envers son mari dépassent des plaintes ordinaires. Elles constituent des paroles qui blessent. C'est une communication indirecte portant des messages lourds pour se moquer des soins conçus de son mari. Dans son raisonnement, la femme croit que son mari devrait faire beaucoup plus pour son bien-être que le niveau maigre de s'occuper d'elle. Présenter Tchoume comme un mari qui n'est pas capable d'approvisionner un lit pour sa femme, mais une natte est une injure sociale. C'est une autre manière de dire que le mari ne remplit pas bien ses

besoins conjugaux. La natte est symbolique de la moquerie du statut social de Tchoume. La réponse de ce dernier montre que la femme ne fait qu'injurier la personnalité de son mari. « Mais tu as lit à la maison ». La communication injurieuse d'Amope dépasse le problème de la natte. C'est une communication indirecte de dire que Tchoume a beaucoup à faire pour satisfaire sa femme comme autres hommes qui garent leurs femmes pour se faire plaisir. La traductrice capte bien cette idée en restituant sous forme directe les composantes de cette injure. C'est la traduction de l'injure par les formules lexicales de l'auteur.

L'une des maximes conversationnelles du principe collaborateur de la pragmatique de l'injure est la quantité. Ici, l'injure est provoquée par l'information qui sert comme avant-coureur du lancement de l'injure. Dans ce cas l'injure devient l'effet de la cause. C'est le cas de la marchande qu'en répliquant l'injure d'Amope, le débiteur, frère Jero, s'échappe par la fenêtre. La femme furieuse, tourne vers la marchande pour décharger sa colère de nouveau sur elle. C'est évident que le coquin débiteur, frère Jero, fait les choux gras de l'altercation entre les deux pour s'échapper. Voyant le débiteur prophète s'enfuir, Amope accuse la vendeuse des poissons comme étant la cause de sa perte de la veillée sur le débiteur. Voici son injure de la femme:

Exemple Six: Do you see what you have done, *you spindle-leg toad*? (*The trials...* P.17).

-Tu as fait du beau travail, toi!
vieille sauterelle! Crapaud!
Receleuse! (*Les tribulations...*p.122).

La phrase interrogative de l'original nous renseigne que le débiteur arrive à

s'échapper en raison des altercations entre la marchande et Amope. Et par déduction, la créancière n'arrive pas à attraper son débiteur parce que la marchande dérange sa veillée sur la sortie possible du frère Jero. L'injure lancée décrit la jambe de la victime. L'interlocutrice la compare à celles du crapaud : des jambes de faucheux. La traductrice change la catégorie grammaticale de la phrase. De la phrase interrogative de l'original à la phrase exclamative dans la traduction, la traductrice prend sa liberté de traduire une littérature. Nous remarquons au sens large la traduction d'une injure par l'injure aux termes multiples. Là où l'original se sert d'un animal (*toad*) pour se moquer de la jambe de la femme, la traductrice se sert de deux (*sauterelle*, *crapaud*). Là où l'original emploie une locution adjectivale, la traduction se contente de trois structures grammaticales, une locution adjectivale, un nom et un adjectif (vieille sauterelle, crapaud et receleuse, respectivement). Cette tournure dévoile la liberté que prend Elizabeth Janvier pour traduire ce théâtre. Cet effort nous paraît une action trop libre pour être fidèle au sens du message de l'original en recréant la scène au plaisir des spectateurs ou lecteurs de la traduction en français. Ceci, nous amène à évaluer la limite de la liberté que doit prendre les traducteurs du théâtre.

Chaque traducteur passe par les mots de l'original pour récupérer le sens du message. Autrement dit, le traducteur ne travaille pas dans le vide. Il achève son devoir à la suite de ce qui est écrit dans l'original. Les mots sont très importants dans un texte car c'est à travers eux que la communication tient. La traduction de l'injure comme nous avons remarqué dans cet exemple présente une sorte de surtraduction par l'adaptation relâchée. L'adaptation relâchée dans le sens ou cette

injure peut se traduire sans recourir à l'hyperbole qui n'a pas de référence juste à l'original. Notre proposition : « Tu vois ce que tu as fait ? Regarde ta jambe faucheuse comme celle du crapaud ! » traduirait mieux cette injure. Par là, la métaphore de l'original devient tout simplement la comparaison qui achève l'intention de l'auteur.

Dans le modèle de la communication linguistique, nous reconnaissons la présomption linguistique où l'interlocuteur est présumé de parler avec certains traits communicatifs identifiables. En traduction du théâtre, imaginer le déroulement de l'action sur scène peut influencer le choix des termes dans la pièce écrite. Cette imagination est basée sur l'interprétation personnelle du vouloir-agir des personnages dans le texte. L'exemple qui suit illustre :

Exemple Sept: Shut your big mouth (*The Trials...* p. 34)

-Ferme la ou je cogne! (*Les tribulations...* p. 140)

L'on remarque les vitupérations de Tchoume qui en a assez des criailleries de sa femme. Maintenant, il n'est plus stupide. Il est autorisé par son maître, frère Jero de battre Amope, sa femme. La Ferme comme d'habitude commence ses paroles amères. Le mari se fâche et l'ordonne de fermer sa grande bouche. La bouche remplie des mots grossiers ! La traductrice est aidée par la scène précédente où frère Jero a constaté que sa créancière qui l'a humiliée le matin est la même femme de Tchoume. Avant cette découverte, il interdisait son disciple, Tchoume, de battre sa femme malgré les soucis provenant d'elle. Maintenant il chante dans un ton discordant en autorisant Tchoume de battre Amope, sa créancière et la femme de son disciple pour se venger. La traductrice

capte bien la psychologie de ce jeu. Et donc, la traduction : *Ferme la ou je cogne*. Ce qui laisse à agir sur scène dans l'original est exprimé en mots et en action dans la traduction. Autrement dit, l'ajout de la phrase simple *Je cogne* explicite ce qui suivra si la femme ne se tait pas. Cette approche aide mieux la compréhension du théâtre agi sur scène par le lecteur de la traduction.

La question de la littéralité est un débat vif dans la traduction. En pragmatique, la littéralité est un facteur important la communication d'idée. L'interlocuteur est présumé de parler littéralement lorsque le locuteur réagit d'une manière qui témoigne qu'il comprend la parole de celui-là. Dans la traduction de l'injure ce qui paraît un trait évident d'une personne devient un objet de la parole blessée. Autrement dit, la victime est la photocopie de son apparition. C'est le cas de l'exemple suivant:

Exemple Huit: Trader: I leave you in the hands of *your flatulent belly, you barren sinner* (*The Trials...* p.17).

- Marchande : Et toi, reste donc à mijoter dans les plis de ton ventre, impotente (*Les tribulations...* p. 122).

La synecdoque adoptée par le texte original a pour but de présenter la victime comme femme au ventre rempli de gaz. C'est-à-dire le ventre ballonné de la victime n'est pas un signe de bon état de la santé mais cela provient du gaz qui disparaîtra en plein air à un instant. Elle est présentée également comme une pécheresse stérile. Bien sûr rien n'indique qu'Amope est une mère d'enfants. Cette injure est une réponse injurieuse de la marchande à l'injure plus tôt lancée par Amope. Cette injure doit se comprendre dans le contexte dont elle est énoncée dans

l'original. La traductrice semble trop ambitieuse de ce que le personnage doit dire pour attirer l'attention des spectateurs de théâtre en français. Son choix des mots affirme cette remarque. Ce que l'original voit comme une petite grossesse fictive est traduite comme une ride dans la traduction. Ce style est capable de changer complètement les réactions des spectateurs ou des lecteurs de deux textes au cours de la performance. Le mot *impotent* adopté pour *barren sinner* est une inconséquence dans la mesure où celle qui est stérile ne veut pas dire qu'elle est impotente. Vrai que celui qui est impotent ne peut pas devenir père d'enfant. La traduction de cette injure nous présente une tournure particulière dans la traduction du théâtre.

Très souvent, les critiques de la traduction littéraire insistent que la fidélité de leur devoir doit être aux lecteurs de la langue réceptrice mais la question qui se pose est si cette fidélité doit se faire en dehors du vouloir dire de l'auteur original. Je crois que la liberté que l'on prend pour traduire la littérature ne veut pas dire créer un texte pour soi à partir de l'histoire de l'écrivain mais recréer le message là où la langue réceptrice manque les correspondances culturelles de l'original. Tout dans le but de provoquer les mêmes réactions chez les lecteurs de la traduction comme chez ceux de l'original. Par là l'on parlerait de l'apport de l'adaptation.

Dans la culture yorouba, injurier n'est pas une communication exclusive réservée pour l'homme. Le tambour est un moyen valable d'injurier un adversaire, celui qui arrache la femme du batteur de tambour et celui contre qui l'on s'est fâché. Wole Soyinka a bien documenté cette réalité culturelle des Yorubas dans cette pièce. A la page dix-huit, le dramaturge présente la scène d'un batteur de tambour qui injurie Amope parce qu'elle lui refuse l'aumône.

The boy flees,.. beats a parting abuse on the drum (le gamin défile... joue des injures sur ses tambours p.123). Le geste du gamin batteur des tambours provoque l'injure suivante:

Exemple Neuf : ...and that thing with lice on his head (*The Trials...*p.18)...et maintenant ce petit pouilleux (*Les Tribulations...* p.123)

Cette injure de plainte provient d'Amope qui était agacée par les altercations avec la marchande avant que le petit garçon, batteur du tambour, n'arrive pour quémander. Cette diffamation dispose de l'acte perlocutionnaire. L'interlocuteur essaie de convaincre ou tromper ses lecteurs que le gamin est si sale qu'il a des poux sur la tête. Les spectateurs sont sensés reconnaître la vérité que rien du garçon suggère que l'accusatrice vérifie le corps de la victime avant la diffamation. La présentation du garçon est capable de causer un effet dans le coeur. Les spectateurs, par le geste de la femme, comprendraient que l'interlocutrice se moque tout simplement du petit garçon batteur du tambour. La traduction adopte une approche, *l'injure d'un pour une partie*. Autrement dit, l'original n'aperçoit les poux que sur la tête du gamin, la traduction voit le garçon tout entier comme recouvert des poux. Les deux cas présentent une dérision et leurs lecteurs ou spectateurs de la scène doivent être capables de réagir presque de la même manière.

La prétention est l'ordre du jour chez la plupart des hommes dans le monde y inclus les prophètes dans notre texte d'étude. Ils sont les photocopies d'eux-mêmes. Ils sont souvent piégés par quoi les prochains diront surtout quand ils doivent avouer leur passion pour les femmes. C'est le cas de la communication

indirecte dans le champ pragmatique de l'injure suivante :

Exemple dix: She passes here every morning, on her way to take a swim. *Dirty-looking thing (The Trials...*p.19)

-Tous les matins, elle passe par ici pour aller se baigner. *Quelle dégoutation! (Les tribulations...*p.124)

Dans cette scène, le prophète, frère Jero fixe son regard sur la plage et les activités qui y déroulent. Il lève la tête et voit une jeune fille qui passe, mi-couverte le corps avec son pagne. Le prophète ne tourne pas son regard de l'endroit de cette jeune fille mais par prétention prend la jeune belle fille qui va se baigner à la plage pour une chose dégoutante. Quel mensonge ! Quelle complaisance ! La réalité est que le prophète apprécie la fille mais il n'ose lui en dire. La traduction suit la même séquence. Les spectateurs de la scène en français et en anglais savent bien le jeu de cette communication indirecte. Si la fille est une mauvaise chose à regarder, comment est-ce qu'elle constitue un objet de tentation pour le prophète ? En fait, la traduction de cette injure souligne le cas où ce qui est implicite dans une langue est préservé comme implicite dans la traduction laissant les spectateurs déchiffrer l'énigme du dramaturge.

CONCLUSION

Traduire l'injure dans une œuvre littéraire est un fait culturel. La pragmatique de la traduction de l'injure dans une pièce de théâtre est une étude du rôle que la pragmatique joue dans la traduction littéraire. Nous avons pu affirmer que l'injure joue un rôle important dans la reformulation de la conduite de l'individu dans la société. Sa traduction essaie à un grand niveau d'interpréter l'injure soit par une autre injure de la langue réceptrice,

soit par l'injure aux termes multiples. Les composantes de la pragmatique : l'acte de la per locution, la communication indirecte, la connexion déductive, la présomption linguistique, les présomptions conversationnelles, les maximes communicationnelles, etc., aident à analyser pragmatiquement, la traduction française de l'injure dans *The Trials of Brother Jero*.

Le phénomène d'évaluer la pragmatique de la traduction française de l'injure dans le texte fournit des renseignements sur comment l'anglais qui est à la base de la langue yoruba, langue maternelle de Wole Soyinka, le dramaturge, est une traduction des raisonnements yoruba en anglais. Certaines injures de cette origine sont astucieusement documentées en anglais pour démontrer la beauté de la langue. La traduction en français amplifie cette particularité en essayant d'adapter ces injures pour que les spectateurs ne manquent pas les contours stylistiques de l'original.

La fidélité en traduction est un thème discursif dans la traduction de la littérature et reste un débat vif pour les critiques dans le domaine de la traduction littéraire. La question de l'infidélité est une question pertinente à la traduction française de l'injure dans *The trials of Brother Jero*. Nous avons remarqué dans plusieurs exemples comment la traductrice viole l'auteur comme un jeune homme assoiffé du sexe viole une jeune fille. Autrement dit, certains processus adoptés pour traduire l'injure dans cette œuvre trahit la passion de l'original. La raison en est qu'Elizabeth Janvier, la traductrice de la pièce se voit comme traduire pour la performance de la pièce sur scène et non uniquement pour la lecture de la pièce. C'est une tournure frappante en traduction du théâtre dans la mesure où sa fidélité

largement pour la langue réceptrice ignore les poids pragmatiques de l'emploi de l'injure dans le texte original.

Puisque la discussion de la pragmatique en traduction s'appuie sur l'évaluation des intentions jugées par les critères fonctionnels, la fonction pragmatique de l'acte de la communication joue un rôle intermédiaire dans la réexpression des termes injurieux de l'anglais en français. Dans la plupart des cas, l'universalisme de l'injure peut être compris à travers la frontière culturelle des deux langues impliquées dans l'exercice. Néanmoins, la relativité culturelle rend cette idée pratiquement problématique. La traduction de l'injure dans le théâtre pose un problème du transfert exact d'une langue à une autre parce que la traductrice doit contester entre choisir des mots substituables de l'injure et donner des termes captivants pour traduire l'injure. Les futurs critiques dans le domaine de la traduction littéraire peuvent comparer le niveau d'écarts et de rapprochements dans la traduction de l'injure en théâtre et en prose ou en poésie suivant les mêmes schémas pragmatiques.

REFERENCES

- Adejumo, A. (2001) Isefe Ninu Awon Ere Onitan Yoruba, Cape Town: Centre for Advanced Studies of African Society.
- Akmajian, A. et al (2012) Linguistics: An Introduction to Language and Communication. New Delhi: PHI Learning Limited
- Austin, 11 (1962) How to do things with words. Oxford: Oxford University Press.
- Baker M. (ed.) (1997) Routledge Encyclopedia of Translation Studies. London and New York: Taylor and Francis Group.

Catford, JC (1965) *A linguistic Theory of Translation* London: Oxford University Press

Faleti, A. (2014) "Uses and Abuses of Yoruba Invectives in Ife Journal of the Institute of Cultural Studies No 10. Ile-Ife: O.A.U. Press

Grice, H.P. (1989) *Studies in the way of words*. Cambridge, Mass: Harvard University Press

Ogunba, O. (1978) "Traditional African Festival Drama" in Oyin Ogunba and Irele (eds) *Theatre University press Africa*. Ibadan: Ibadan

Oluyemisi, A. et al (eds) *Otun Imo Ninu lan Aroso D.O. Fagunwa*. Lagos: The Capstone Publications.

Saussure, F. de (1916) *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot. (Critical edition by De Mauro, 1978).

Shastri, P.D. (2012) *Fundamental Aspects of Translation*. New Delhi: PHI Learning Limited.

Soyinka, W. (1995) *The Jero plays: The Trials of Brother Jero*. Ibadan: Spectrum Books Limited

Soyinka W. (2004) *Les Tribulations de Frère Jero* (traduite par Janvier Elizabeth) Paris L'harmattan.

Le Larousse de poche (2002). Paris Larousse/VUEF <https://www.larousse.fr>

Hickey, L (ed) (1998) *The Pragmatics of Translation* Matters limited Clevedon: Multilingual

Lyons, J. (2009) *Language and linguistics: An Introduction*. United Kingdom: Cambridge University Press.